Pour vous, pour la France

Le 29 mai choisissez l'Europe votez OUI



à la Constitution européenne



« Le 29 mai, nous voulons être utiles à la France, à l'Europe et aux Européens »

Louis, retraité SNCF : « Pour les gens de ma génération, l'Europe c'est avant tout la paix, particulièrement entre la France et l'Allemagne. »



Oui à plus de paix

- Une politique étrangère et de sécurité commune avec un ministre des Affaires étrangères de l'Europe.
- Une clause de défense mutuelle contre le terrorisme et les agressions extérieures.
- La coordination dans la lutte contre les mafias et la grande criminalité.
- Une politique commune de l'immigration.

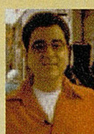
Christian, technicien : « On parle enfin de la lutte contre les exclusions sociales, ce qui n'était pas le cas dans les traités antérieurs. »



Oui à une Europe plus humaine

- Les objectifs de l'Europe sont pour la première fois affirmés. Jusque là, seules la concurrence et l'organisation du marché commun figuraient dans les traités.
- Désormais, l'Europe s'occupera de plein emploi, de lutte contre l'exclusion, de progrès social, de lutte contre les discriminations, de développement durable, de commerce équitable et de cohésion territoriale.

Bruno, assureur : « C'est un traité plus social excluant toute forme de différences entre les hommes et les femmes ».



Oui à plus d'égalité

- L'égalité entre les sexes est reconnue comme une valeur fondatrice de l'Europe.
- Aucun pays ne pourra adhérer à l'Europe sans respecter cette valeur.
- Toutes les discriminations, fondées sur les races, le handicap, les religions et l'âge, seront condamnées.



Dominique, hospitalière « Oui pour défendre nos services publics à la française ! »

Oui à plus de services publics

- Les services publics sont reconnus.
- Les États et les collectivités locales pourront les subventionner afin que leurs missions d'intérêt général soient assurées.
- Aucune règle européenne n'imposera aux États la privatisation de nos services publics.



Vanessa, étudiante : « Le Parlement européen et les parlements nationaux auront plus de poids. »

Oui à plus de démocratie

- Le Parlement européen sera à égalité de pouvoirs avec le Conseil européen, notamment sur le plan budgétaire.
- Le Président de la Commission sera élu par le Parlement européen.
- La démocratie participative avec le droit de pétition permettra à un million d'Européens de déposer une proposition de loi citoyenne.
- Un Président de l'Europe sera élu pour un mandat de deux ans et demi renouvelable sur la base d'un projet politique.



Philippe, syndicaliste : « Le traité consacre le rôle des syndicats et les rend incontournables. »

Oui à plus de dialogue social

- Chaque année, un sommet social sur la croissance et l'emploi rassemblera les partenaires sociaux.
- La Charte des droits fondamentaux est un levier pour les syndicats, les organisations non gouvernementales et les luttes sociales à venir.
- C'est pour cela que la quasi-unanimité des syndicats en Europe, qui représentent 60 millions d'adhérents, soutient le traité constitutionnel.



Elise, intermittente du spectacle : « Pour la première fois des droits fondamentaux sont reconnus pour tous. »

Oui à plus de protection

- La Charte des droits fondamentaux donnera la même protection et les mêmes garanties à tous les Européens. C'est un premier pas vers l'harmonisation sociale.
- Les Européens obtiennent des droits dont certains ne sont même pas inscrits dans notre propre constitution française (protection contre les licenciements injustifiés ; droits de l'enfant, des handicapés, des personnes âgées ; respect de la vie privée...)
- L'exception culturelle est garantie.
- Les libertés essentielles sont garanties.

Fahrid, consultant en développement durable : « Le traité permet un fonctionnement plus démocratique d'une Europe à 25, sinon ça va devenir une usine à gaz ! »

Oui à plus de poids pour la France

- La France augmente ses voix de 50 %. Le couple franco-allemand passe de 18 % à un tiers des voix. Les six pays fondateurs atteignent 49,9 % au sein du Conseil européen.
- Les parlements nationaux disposent d'un droit d'opposition et de contrôle sur les lois européennes.
- Les règles de majorité, au sein du Conseil européen, sont simplifiées (55% des États représentant 65% de la population européenne).
- Tous les prochains élargissements devront être approuvés par référendum.

Kossi, conseiller d'éducation : « Le traité est modifiable comme la Constitution française. Aucune constitution n'a jamais empêché la gauche de mener sa politique ».

Oui à de futures avancées

- Tous les traités ont toujours été révisables à l'unanimité. Ce qui n'a pas empêché de le faire à cinq reprises en vingt ans.
- Le traité constitutionnel facilite les avancées. Il sera désormais possible de modifier une partie du texte sans réviser l'ensemble.
- Les pays qui le souhaitent pourront se regrouper et harmoniser leurs législations fiscales et sociales.

Le 29 mai, votre vote sera décisif ! Il n'y aura ni renégociation, ni nouveau texte, ni second tour

Après l'Espagne, l'Italie et la Grèce, le 12 mai, l'Allemagne vient de dire Oui.

Le 29 mai, le vote des Français déterminera l'avenir de 450 millions d'Européens

Si la France disait Non, cela provoquerait une crise profonde dont personne ne connait l'issue. La France se couperait de l'Allemagne. Elle perdrait son rôle de leader et serait durablement marginalisée.

Depuis 1957, la France a toujours été à l'origine de toutes les avancées de la construction européenne.
En disant Oui la France sera bien placée pour exiger de nouveaux progrès.

Le 29 mai, une nouvelle étape commencera pour le progrès social

Les socialistes européens réunis à Paris le 3 mai se sont engagés à œuvrer ensemble pour une politique de gauche au niveau européen et à utiliser ce traité constitutionnel :

- Pour que l'Europe élargie devienne un acteur majeur dans le monde ;
- Pour faire avancer les politiques sociales de l'Europe ;
- Pour faire de l'Europe la première zone en matière de croissance, de plein-emploi, de formation, de recherche, d'innovation et de protection sociale ;
- Pour une loi européenne favorisant le développement des services publics ;
- Pour l'instauration d'un véritable dialogue social européen ;
- Pour garantir la solidarité envers les régions les plus fragiles.

Le 29 mai, l'Europe sociale passe par le OUI

PGE 94160

www.ouisocialiste.net